

## Départ le dimanche 26 septembre 2021 à 10h30

### Adresse précise du départ :

**14 Quater Rempart Lachepaillet  
64 100 BAYONNE**

- Article 1 Le parcours mesure approximativement 10 kilomètres, avec quelques escaliers.  
La participation à la course est ouverte à tous, licenciés et non licenciés.  
L'âge minimum requis est de 16 ans faits dans l'année 2021 (pour s'inscrire il faut être né avant 2006).
- Article 2 Le droit d'inscription est de **12€** par concurrent.  
Les inscriptions sont enregistrées par la Société Pyrénées Chrono par internet.  
Clôture des inscriptions dans ce cas le samedi 25 septembre à 18h.  
Possibilité de s'inscrire la veille de la course au local de CACAO de 14h à 18h.  
et au magasin "Les Foulées" 85 Avenue de la Légion Tchèque, Le Forum à Bayonne  
du mardi 21 septembre 2021 au samedi 25 septembre 2021 à midi. Téléphone : 05 59 59 57 91  
**Pas d'inscription sur place le jour de la course.**
- Article 3 Dans le cadre du respect des règles sanitaires en vigueur, les participants devront présenter un des justificatifs suivants :
- **Un examen de dépistage RT-PCR, un test antigénique ou un autotest réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé, de moins de 72 heures.**
  - **Un justificatif du statut vaccinal (schéma vaccinal complet).**
  - **Un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par le Covid-19 de moins de 6 mois.**
- Les organisateurs de la course assureront le contrôle de ces justificatifs au moment du retrait des dossards.
- Article 4 Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance qui couvre leur responsabilité civile, défense pénale et recours à l'exception de tout autre risque.
- Article 5 Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article L.231-3 du Code du Sport, chaque participant à l'épreuve devra obligatoirement présenter :
- soit une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA.
  - soit un Pass J'aime courir délivré par la FFA et complété par un médecin, en cours de validité au 26 septembre 2021.
  - soit une licence sportive, en cours de validité au 26 septembre 2021, délivrée par une fédération agréée, uniquement sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition.
  - soit un Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme).
- Les organisateurs conserveront ce certificat. De plus, les concurrents mineurs devront fournir une autorisation parentale.
- Article 6 Les organisateurs ont prévu un service médical assuré par un médecin et la Croix Rouge Française.
- Article 7 Les concurrents s'engagent au risque de se voir déclassés :
- à accomplir la distance de l'itinéraire déterminé par les commissaires de course.
  - à respecter les autres usagers de la voie publique.
  - à épingler sur l'avant de leur maillot le dossard qui devra être apparent dans sa totalité y compris la marque de l'annonceur.
  - à obéir aux injonctions des commissaires de course.
- En vertu du règlement de la CNCHS, il est précisé que le départ ne sera donné que si tous les concurrents portent un dossard.
- Article 8 Pendant l'épreuve, les règles du code de la route s'appliquent aux concurrents. L'accompagnement des concurrents par tout véhicule y compris vélo est réservé aux organisateurs.
- Article 9 Il est prévu un ravitaillement à mi parcours ainsi que des boissons à l'arrivée.
- Article 10 Des douches seront mises à la disposition des participants à la salle LAUGA.
- Article 11 Le classement sera effectué de la manière suivante (Femmes et Hommes) :
- Séniors nés de 1982 à 1998
  - Masters 1 nés de 1972 à 1981
  - Masters 2 nés de 1962 à 1971
  - Masters 3 nés en 1961 et avant
- L'organisation se réserve le droit d'arrêter le classement 1 heure après le départ.

- Article 12 Un souvenir sous la forme d'un t-shirt technique sera remis aux 800 premiers inscrits  
Le premier homme et la première femme de chaque catégorie énoncée dans l'article 10 recevront des trophées.  
De plus, des lots seront tirés au sort.
- Article 13 Droit à l'image :  
Les participants autorisent expressément les organisateurs de la course à utiliser les images qui sont prises à l'occasion de la course et sur lesquelles elles pourraient apparaître et ce pour une durée illimitée.
- Article 14 Utilisation des données personnelles :  
Les participants autorisent expressément les organisateurs de la course à utiliser les données personnelles pour faciliter l'organisation des événements futurs de la Peña.  
Aucune donnée collectée ne sera vendue.
- Article 15 Si les circonstances l'y obligent, l'organisation se réserve le droit de modifier sans préavis le présent règlement et le tracé de l'épreuve.
- Article 16 En cas d'annulation de la course pour des raisons non imputables à l'organisateur, les inscriptions ne seront pas remboursées.
- Article 17 La nature du terrain sur lequel est tracé le parcours ne permet pas la pratique des handisports concourant en fauteuil.
- Article 18 Les dossards seront à retirer :  
- soit au magasin Les Foulées situé au Forum à Bayonne du mardi 21 au samedi 25 septembre midi.  
- soit au local du Cacao le samedi 25 septembre de 14 à 18.  
- soit le jour de la course sur le site de départ à partir de 9h.
- Article 19 Le RGPD (Règlement Général pour la protection des Données) est traité directement par le site qui prend les inscriptions (Pyrénées Chrono).